

INSCRIPTIONS

Pour tous les nouveaux élèves, les inscriptions au lycée Schœlcher s'effectueront selon le calendrier suivant :

Entrées en classes de 2de

Mercredi 1^{er} juillet 2026

de 7h30 à 12h00

Judi 2 juillet et vendredi 3 juillet 2026

de 7h30 à 12h30

Salle E12

Élèves dont le nom commence par la lettre
A jusqu'à la lettre **F**.

Vendredi 3 juillet et lundi 6 juillet 2026

de 7h30 à 12h30

Salle E12

Élèves dont le nom commence par la lettre
G jusqu'à la lettre **N**

Lundi 6 juillet et mardi 7 juillet 2026

de 7h30 à 12h30

Salle E12

Élèves dont le nom commence par la lettre
O jusqu'à la lettre **Z**.

Entrées en 1ère STMG

Mercredi 1 juillet 2026 de 7h30 à 12h00

Salle E12

Entrées en 1^{ère} année BTS GPME ou MCO

Mercredi 8 juillet 2026 de 7h30 à 11h00

Judi 9 juillet 2026 de 7h30 à 12h30

Salle E12

Autres inscriptions (nouveaux arrivants en 1^{ère} ou terminale)

Du lundi 22 juin au mardi 30 juin 2026 et le vendredi 28 août de 8h00 à 11h00

Excepté pour les étudiants majeurs qui s'inscrivent en BTS, **la présence d'un responsable légal est obligatoire.**
Les familles doivent s'assurer d'avoir toutes les pièces en leur possession.

« Tout dossier incomplet ne sera pas accepté. »

PIÈCES À FOURNIR :

- 4 photos d'identité de moins de 3 mois, prédécoupées avec le nom et le prénom de l'élève inscrits au dos. Les photos doivent être identiques, non reproduites sur papier ordinaire.
- La décision d'affectation ;
- Le certificat de fin de scolarité (Exéat) de l'établissement d'origine ;
- La fiche de renseignement SIECLE
- Photocopie des bulletins de la classe d'origine.
- Photocopie du livret de famille (pages des parents et de l'élève) ;
- 1 justificatif d'adresse ;

-Éventuellement l'attestation d'assurance pour l'année 2026 -2027

Les élèves entrant en 2^{de} doivent disposer d'une adresse mail en leur nom propre

(nomprenom@...) (nomprenomchiffre@...) pour les échanges administratifs et pédagogiques avec le lycée et les services académiques.

Cette adresse devra être conservée tout au long de la scolarité de l'élève afin d'éviter tout dysfonctionnement et perte d'information entre les serveurs numériques académiques et nationaux (bourse, baccalauréat, PARCOURSUP, etc.).

Nouveaux élèves entrant en classe de 1^{ère} ou de Terminale, joindre :

-La photocopie d'une pièce d'identité, carte nationale ou passeport (ou carte de séjour pour les élèves d'une autre nationalité)

-Pour l'inscription au baccalauréat, les élèves de nationalité française ayant atteint 16 ans révolus doivent transmettre, même après la période d'inscription, une copie soit de l'attestation de recensement effectué à la mairie de leur domicile ou sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N24> ; soit l'attestation de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) lorsqu'ils ont 17 ans révolus.

Étudiants Techniciens supérieurs (BTS), joindre :

-La photocopie d'une pièce d'identité, carte nationale ou passeport(ou carte de séjour pour les élèves d'une autre nationalité)

-Photocopie du relevé de notes du baccalauréat

- Étudiants boursiers : la notification conditionnelle d'attribution de bourse (CROUS)

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

• **Tenue**

Haut de couleur unie à manches (Tee-shirt, polo, chemise ou chemisier) **portant visiblement le LOGO du lycée en haut à gauche** (dimensions du logo 8cm x 5cm environ).

Le LOGO et l'inscription « Lycée Victor Schœlcher », de couleur jaune orangé ou or, doivent être appliqués directement sur le tissu, thermocollé ou brodé (de préférence). Pas d'écusson ou d'empècement.

Les robes ne sont pas interdites aux filles. Elles doivent être de couleur unie, les épaules couvertes, de longueur au moins à hauteur de genoux et le logo appliqué en haut à gauche.

Pour des raisons de sécurité, les chaussures doivent être fermées : les sandales, les tongs et autres nu-pieds ne sont pas acceptés.

Pour les garçons et les filles, seuls sont acceptés les pantalons de couleur unie, de coupe classique, sans effets de mode tels qu'effilochés, râpés, déchirés, troués, moulants, etc..., et portés correctement à la taille.

• **En E. P. S :**

Tee-shirt bleu turquoise avec logo du lycée imprimé. L'acquisition se fait auprès de l'Association sportive au prix de **9,00€ le Tee-shirt**, et **17,00€ pour 2**.

Le bas (short, jogging, bermuda pour les activités nautiques), ainsi que les chaussures, doivent être conformes à l'activité sportive.

Pas de vêtements moulants même s'ils sont dits destinés aux activités sportives.

▪ **Travaux pratiques de sciences (SVT et Physique-Chimie) :**

1 blouse blanche en coton à manches longues.

TENUE DES ÉTUDIANTS TECHNICIENS SUPÉRIEURS - BTS

Pour les filles

CHEMISIER BLANC

Le LOGO du lycée est imprimé ou brodé de préférence, en haut à gauche du vêtement (sur poche de poitrine éventuellement).

PANTALON ou **JUPE classique** de couleur **noire** ou **bleu foncé**.

La jupe à hauteur du genou obligatoirement

CHAUSSURES FERMÉES

Pour les garçons

CHEMISE BLANCHE à **MANCHES LONGUES**.

Le LOGO du lycée est imprimé ou brodé de préférence, en haut à gauche du vêtement (sur poche de poitrine éventuellement).

PANTALON classique de couleur **noire** ou **bleu foncé**

CHAUSSURES FERMÉES

TENUE PROFESSIONNELLE DES ÉTUDIANTS EN BTS

Pour les filles

CHEMISIER BLANC à **MANCHES LONGUES**

Le LOGO du lycée est imprimé ou brodé de préférence, en haut à gauche du vêtement (sur poche de poitrine éventuellement).

JUPE CLASSIQUE de couleur **noire**. Jupe à hauteur du genou obligatoirement

ESCARPINS

FOULARD

Pour les garçons

CHEMISE BLANCHE à **MANCHES LONGUES**

Le LOGO du lycée est imprimé ou brodé de préférence, en haut à gauche du vêtement (sur poche de poitrine éventuellement).

PANTALON CLASSIQUE de couleur **noire**

MOCASSINS

CRAVATE

L'acquisition du foulard pour les filles et de la cravate pour les garçons, se fait auprès de l'association GPME EVENTS – prévoir environ la somme de 10€

RESTAURATION SCOLAIRE - DEMI-PENSION

L'inscription à la restauration scolaire ainsi que le règlement (CB de préférence, espèce, chèque), s'effectuent auprès du service d'intendance (bâtiment B). Le coût du repas est de **3,60€**, soit **36€** pour les **10**.

PERMANENCE DES SERVICES

LES SECRETARIATS DU PROVISEUR ET D'INTENDANCE

Les secrétariats du lycée seront fermés à partir du **vendredi 10 Juillet 2025 à 12h00** et rouvriront le **mardi 26 Août 2026 de 8h00 à 12h00**.

Bonne année de travail, d'assiduité, de ponctualité, d'efforts et de réussite.

Le Proviseur

Didier MARMOT